
DECISION N°: 204.07.2026**OBJET : CONTRAT AVEC LA SOCIETE SETICS - Mission d'accompagnement renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville d'Osny**

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment son article L.2122-22,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération 093.03.2026 du Conseil Municipal du 21 mars 2026 portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

VU la proposition de contrat de la société SETICS relative à une mission d'accompagnement dans le renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville d'Osny.

Considérant qu'il convient de passer un contrat relatif à une mission d'accompagnement dans le renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville d'Osny.

Considérant que le marché actuel de maintenance arrive à échéance et doit être renouvelé pour intégrer des évolutions techniques et fonctionnelles.

Considérant que la complexité du projet nécessite un accompagnement spécialisé pour la rédaction des pièces techniques du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), la conduite de la consultation et l'analyse des offres.

Article 1 :

DECIDE de signer un contrat avec la société SETICS sise 7 rue Biscornet – 75012 PARIS relatif à une mission d'accompagnement dans le cadre du renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville d'Osny (maintenance) et de l'extension du réseau (équipements et travaux).

Article 2 :

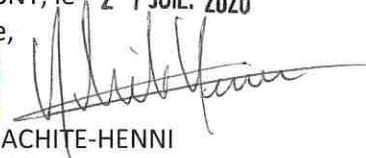
Ledit contrat prendra effet à compter de sa notification et s'achèvera au terme de la mission, soit à la signature du nouveau marché de vidéoprotection.

Article 3 :

DIT que la dépense résultant dudit contrat d'un montant de 9 250 € HT (soit 11 100 € TTC) sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2026 et suivants.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le 21 JUIL. 2026
Le Maire,

Laurent ACHITE-HENNI



LOOPGRADE

CONSEIL ET ASSISTANCE TIC

marque de

Setics



Proposition technique et commerciale

Accompagnement dans le renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville

REF. NE103674_Ed1-1.docx

SETICS - 7 rue Biscornet - 75012 Paris
Tél. +33 1 61 38 16 76

E-mail : invoicing@setics.com - www.setics.fr
Setics® - S.A.S. au capital de 140 840 € - RCS Paris 433 080 066

Mod Ed02

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Date	Référence	Auteur	Relecture	Suivi
02/07/2026	NE103674Ed1-1	Stéphane MARTIN		Optimisation des réunions et échanges avec la Ville
12/06/2026	NE103674Ed1	Stéphane MARTIN	Julien PUIS	Création

Client	Ville d'Osny Contacts : Monsieur Nicolas CAZOTTES Responsable Direction des Systèmes d'Information
Référence	Demande par mail du 11 juin 2026
Vos contacts	Partie commerciale et technique Stéphane MARTIN Tel direct : +33 (0)1 78 94 29 77 Port. : +33 (0)6 28 35 44 92 Email : smartin@setics.com

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	3
2.1 Contexte.....	3
2.2 Objectifs	3
3. PROPOSITION TECHNIQUE	4
3.1 Organisation du projet	4
3.2 Contenu des prestations proposées	4
3.2.1 Méthodologie	4
3.2.2 Phase 1 – Définition du périmètre des évolutions	4
3.2.3 Phase 2 – Rédaction du DCE	4
3.2.4 Phase 3 – Dépouillement des offres	5
3.2.5 Livrables	5
4. PROPOSITION COMMERCIALE.....	6
4.1 Délai et planification	6
4.2 Conditions de prix.....	6
4.3 Charges estimées	7
4.4 Coûts forfaitaires	7
4.5 Conditions de règlement.....	7
4.6 Prestations incluses.....	7
4.7 Confidentialité.....	8
4.8 Suivi, mode et lieu d'exécution	8
4.9 Validité de la proposition	8

1. INTRODUCTION

Le présent document constitue une proposition à la Ville d'Osny pour un « Accompagnement dans la passation du marché vidéoprotection pour la Ville »

Cette proposition fait suite à la demande par email du 11 juin 2026.

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS

2.1 Contexte

La Ville d'Osny dispose actuellement d'un marché de maintenance pour son système de vidéoprotection urbaine. Le dispositif comporte 37 caméras, deux serveurs d'enregistrement et un poste de relecture au niveau de la Police Municipale. Le réseau est un réseau mixte hertzien et fibres optiques. Il est mutualisé avec le réseau DATA de la Ville.

Le marché qui se terminait en juin a été prolongé jusqu'à fin janvier 2027. Il est donc nécessaire de renouveler ce marché. À ce jour ce marché a pour périmètre la maintenance des équipements du système de vidéoprotection (serveurs, poste, caméras, antennes).

À la suite de l'audit réalisé par notre cabinet début 2026, le nouveau marché devra intégrer plusieurs évolutions qui restent à valider par la Ville, mais on peut citer entre autres :

- Une partie à bon de commande pour de futures extension (une dizaine envisagée à terme)
- Le renouvellement de l'infrastructure serveur,
- Un éventuel changement du logiciel d'exploitation,
- Des directives renforcées au niveau Cybersécurité,
- La maintenance du dispositif qui est le cœur du marché.

C'est dans ce contexte que la Ville sollicite SETICS pour l'accompagner à la mise en place de ce marché.

2.2 Objectifs

La Ville souhaite se faire accompagner par notre cabinet conseil afin de bénéficier d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) spécialisée permettant de :

- ✓ Prendre en charge la rédaction des pièces techniques du dossier de consultation des entreprises (DCE) en apportant notre expertise métier et notre expérience des consultations en vidéoprotection que nous avons pilotées,
- ✓ L'accompagner dans la conduite de la consultation (réponses aux questions ...),
- ✓ Participer au dépouillement des offres jusqu'à la production d'un rapport de sélection des titulaires suivant les critères initialement définis.

Cette mission ne comprend pas l'accompagnement à la mise en œuvre du marché.

3. PROPOSITION TECHNIQUE

3.1 Organisation du projet

La mission sera réalisée et pilotée par notre consultant expert dans le domaine de la vidéoprotection (Stéphane MARTIN) qui a réalisé l'audit du dispositif en début d'année et déjà mis en œuvre plusieurs marchés de ce type.

Stéphane travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de la Ville concernée par la consultation (Police Municipale, responsable des marchés, direction informatique).

Afin de réduire au maximum les charges de la mission, la très grande majorité des prestations seront faites à distance, en utilisant les moyens de communication classiques (mails, téléphone, Visio avec partage d'écran).

3.2 Contenu des prestations proposées

3.2.1 Méthodologie

Nous proposons de réaliser la mission en 3 phases :

- ✓ Phase 1 : Synthèse des évolutions à intégrer par rapport aux conclusions de l'audit – Validation du périmètre par la Ville.
- ✓ Phase 2 : Rédaction des parties techniques du DCE – accompagnement au choix des critères,
- ✓ Phase 3 : Analyse des offres – Suivi de la consultation.

3.2.2 Phase 1 – Définition du périmètre des évolutions

Nous commencerons par **une réunion de lancement** avec l'ensemble des participants pour définir le calendrier du projet et valider les évolutions évoquées dans le rapport d'audit qui seront à intégrer au marché.

Sur cette base, notre consultant réalisera une simulation des investissements en fonction du périmètre pour déterminer les seuils du marché.

Un point sera réalisé avec la Ville pour valider le type de procédure, de marché, sa durée, ...

A l'issue de cette phase, nous aurons tous les éléments pour commencer la rédaction des pièces techniques du marché. La Ville pourra de son côté initier les pièces administratives.

3.2.3 Phase 2 – Rédaction du DCE

Il s'agit ici de rédiger les parties techniques du DCE :

- CCTP,
- CRT,
- DQE/DPGF,
- BPU,
- Éléments techniques à intégrer aux pièces administratives (critères de notation, pénalités) qui seront produites par le service des Marchés de la Ville.

Nous procéderons également à la relecture du dossier complet avant publication.

3.2.4 Phase 3 – Dépouillement des offres

Pendant la période de réponse, nous produirons les propositions de réponses écrites aux questions posées par les candidats et les transmettrons à la Ville pour validation et publication.

Nous produirons également les grilles d'analyse (au format Excel) en préparation de la phase suivante.

Une fois les offres remises par les candidats, la Ville se chargera de la vérification de la partie administrative liée à la candidature, puis nous transmettra les offres pour analyse.

Nous procéderons à une analyse des offres techniques et financières sur les aspects suivants :

Analyse du CRT et des éventuelles annexes,

Analyse du DQE et du BPU.

Nous renseignerons la grille d'analyse au fur et à mesure de nos lectures.

À l'issue de cette analyse, une réunion technique d'étape permettra, sur la base des grilles d'analyse, d'établir un premier bilan financier et technique avec la Ville.

Si la procédure est un Appel d'Offres Ouvert, nous produirons ensuite, si nécessaire et après échange avec la Ville, des demandes de précisions écrites à demander à chaque candidat ; Ces questions seront transmises par la Ville via la plateforme. Les réponses en retour nous seront fournies au fil de l'eau. Dans le cas contraire nous pourrions participer à une session de négociation (en visio).

Après reprise de la partie détaillée de la grille d'analyse en tenant compte des réponses apportées par les candidats et analyse complémentaire jusqu'à obtenir une version détaillée complète, nous procéderons à la rédaction du rapport final (RAO) destiné à la commission d'Appel d'Offres. Ce rapport mentionnera les points forts et points faibles de chaque offre et proposera un classement à destination de la CAO, selon les critères préétablis.

Nous indiquerons aussi les éléments identifiés et pour lesquels la Ville pourra faire une mise au point avec le titulaire retenu.

3.2.5 Livrables

Les livrables seront les suivants.

Phase	Intitulé	Livrables
Toutes	Comptes-rendus des principales réunions	Sous forme de mails
2	Parties techniques du DCE	CCTP, CRT, DQE, BPU, éléments techniques à intégrer aux pièces administratives
3	Grilles d'analyse	Grilles à remplir
	Rapport d'analyse des offres	Avec les grilles d'analyse remplies

Tableau 1 : Livrables proposés

Ces documents seront livrés au format électronique.

4. PROPOSITION COMMERCIALE

4.1 Délai et planification

Le calendrier détaillé de la mission sera défini en concertation avec le responsable projet de la Ville lors de la réunion de lancement.

L'objectif est d'avoir un titulaire pour le nouveau marché pour fin janvier 2027 au plus tard.

4.2 Conditions de prix.

A titre commercial, nous proposons à la Ville les conditions de prix proposés (tarifs journaliers) au niveau du marché 2025043 de la centrale d'achat SIPP'n'CO constituée par le SIPPEREC relatif à : « l'Assistance à maîtrise d'ouvrage – Réseau, Téléphonie et Internet ».

Les tarifs journaliers de ce marché, pour les différents profils d'intervenants, en fonction du nombre total de jours commandés, sont donnés au tableau suivant.

Bordereau des prix unitaires - Marché Sipperec N° 2025043					
Profils	Référence Préfixe-indice	Prix unitaire HT (Indexé sur le nombre total de jours du profil de la commande) - 4 tranches			
Tarifs journaliers d'études et d'AMO	indice = n	1	2	3	4
Unité : Homme-jour	nb jours x	x < 2	2 <= x <=10	10 < x <=25	25 < x
Directeur de projet (en Ile-de-France et à distance)	DP_IdF/D-n	1 300,00 €	1 290,00 €	1 280,00 €	1 270,00 €
Chef de projet (en Ile-de-France et à distance)	CP_IdF/D-n	1 200,00 €	1 075,00 €	1 065,00 €	1 055,00 €
Consultant senior (en Ile-de-France et à distance)	CS_IdF/D-n	1 025,00 €	900,00 €	890,00 €	880,00 €
Consultant junior (en Ile-de-France et à distance)	CJ_IdF/D-n	675,00 €	600,00 €	590,00 €	580,00 €
Ingénieur / Architecte (en Ile-de-France et à distance)	IA_IdF/D-n	1 250,00 €	1 120,00 €	1 110,00 €	1 100,00 €
Technicien (en Ile-de-France)	Tech_IdF-n	520,00 €	470,00 €	460,00 €	450,00 €
Technicien (à distance)	Tech_D-n	500,00 €	450,00 €	440,00 €	430,00 €
Directeur de projet (hors Ile-de-France)	DP_P-n	1 350,00 €	1 340,00 €	1 330,00 €	1 320,00 €
Chef de projet (hors Ile-de-France)	CP_P-n	1 250,00 €	1 125,00 €	1 115,00 €	1 105,00 €
Consultant senior (hors Ile-de-France)	CS_P-n	1 075,00 €	950,00 €	940,00 €	930,00 €
Consultant junior (hors Ile-de-France)	CJ_P-n	700,00 €	625,00 €	615,00 €	605,00 €
Ingénieur / Architecte (hors Ile-de-France)	IA_P-n	1 300,00 €	1 170,00 €	1 160,00 €	1 150,00 €
Technicien (hors Ile-de-France)	Tech_P-n	580,00 €	530,00 €	520,00 €	510,00 €
Expert métrologie (en Ile-de-France)	Exp_IdF-n	1 350,00 €	1 303,00 €	1 238,00 €	1 172,00 €
Expert métrologie (à distance)	Exp_D-n	1 300,00 €	1 250,00 €	1 188,00 €	1 125,00 €
Expert métrologie (hors Ile-de-France)	Exp_P-n	1 400,00 €	1 353,00 €	1 288,00 €	1 222,00 €

Tableau 2 : Prix journaliers par prestations

Les coûts ci-dessus sont exprimés hors taxes (HT, TVA = 20%) et intègrent les frais de déplacement en Île-de-France.

4.3 Charges estimées

Le tableau suivant donne les charges estimées pour cette mission d'accompagnement.

Accompagnement au renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville		Charges (Jour X homme)		
Phase	Action	CP_D-2	CS_D-2	Total charges
P1	Définition du périmètre			1,5
	E11 Réunion avec la Ville	0,25		0,25
	E12 Estimations du budget (travaux et maintenance)	1		1
	E13 Réunion de définition de la consultation	0,25		0,25
P2	Elaboration du DCE			3
	E21 Production des pièces techniques		2,5	2,5
	E22 Elements pour RC et CCAP - Relecture du DCE complet avant publication	0,5		0,5
P3	Accompagnement à la sélection du titulaire			5
	E31 Production de la grille d'analyse et suivi de la consultation	0,5		0,5
	E32 Analyse des offres (base 3 offres)		3	3
	E33 Production du RAO	0,5		0,5
	E34 Négociation ou questions de précisions et reprise du RAO	1		1
Total :		4	5,5	9,5

Tableau 3 : Estimation des charges

4.4 Coûts forfaitaires

Les coûts forfaitaires de l'étude sont donnés aux tableaux suivants.

Accompagnement au renouvellement du marché de vidéoprotection de la Ville		Total coût € HT	€ TVA (20%)	Total coût € TTC
P1	Définition du périmètre	1 612,50	322,50	1 935,00
P2	Elaboration du DCE	2 787,50	557,50	3 345,00
P3	Accompagnement à la sélection du titulaire	4 850,00	970,00	5 820,00
Total :		9 250,00	1 850,00	11 100,00

Tableau 4 : Coûts forfaitaires

4.5 Conditions de règlement

La facturation sera réalisée en fin de phase.

Selon les dispositions de l'article R 2192-10 du code de la commande publique, le délai de paiement doit être inférieur à 30 jours à compter de la réception de la facture.

4.6 Prestations incluses

La prestation proposée comprendra :

- ✓ La fourniture des documents réalisés sur support informatique bureautique,
- ✓ Les déplacements en Ile-de-France.

4.7 Confidentialité

Pendant toute la durée de la prestation, SETICS s'engage à donner un caractère confidentiel aux informations fournies par les collaborateurs de la Collectivité et par les acteurs rencontrés, à ne pas les divulguer à qui que ce soit et sous quelque forme que ce soit. La période de confidentialité sera de deux (2) ans.

Avec l'approbation préalable de la Collectivité, SETICS pourra utiliser les études à des fins de références et d'exemple dans ses démarches auprès d'autres communes ou collectivités territoriales.

4.8 Suivi, mode et lieu d'exécution

La mission sera principalement exécutée dans les locaux de SETICS (Paris, Yvelines), à l'exception des réunions qui pourront avoir lieu sur le territoire d'Osny.

4.9 Validité de la proposition

La présente offre est valable 60 jours à partir de la date de remise, soit le **30/08/2026**.

(Fin du document)